

Philippe Martel  
Chercheur CNRS  
Chargé de cours Université Paul Valéry  
Président de la FELCO

Montpellier le 12 décembre 2007

à Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Objet : votre plan pour l'enseignement du provençal

Monsieur le Recteur,

Notre association, qui fédère les associations d'enseignants de langue d'oc (dont, pour Aix-Marseille, l'AELOC) a accueilli avec faveur la politique que vous menez dans toute votre académie, et notamment dans sa partie nord, en vue de développer l'enseignement de l'occitan-langue d'oc.

Nous n'ignorons pas au demeurant que la dénomination de notre langue et de ses différentes variétés, particulièrement le provençal, suscite parfois des réactions passionnées dans votre académie. Nous nous en tenons à la désignation contenue dans les textes, mais il est clair pour notre association que c'est une question tout à fait secondaire face au besoin actuel d'accroître l'offre d'enseignement.

Et nous savons, d'expérience, quel intérêt vous portez à la question de cet enseignement.

Pour nous à présent, compte tenu des dispositions de la loi du 23 avril 2005 qui lie l'enseignement des langues régionales et conventions avec les Régions et Départements, et quelles que soient les réserves que nous inspirent ces dispositions (qui ne sauraient compenser le manque de prise en compte au plan national), il nous paraît que l'urgence en Provence Alpes Côte d'Azur est la mise en route d'une négociation entre les Rectorats et la Région, susceptible de déboucher sur la signature d'une telle convention.

C'est donc sur ce point que nous nous permettons d'attirer particulièrement votre attention, en renvoyant à plus tard et à d'autres lieux le débat passionné sur les noms qu'il convient de donner aux diverses variantes de la langue d'oc présentes en Provence.

En souhaitant plein succès à votre plan académique - que nous ne séparons pas de ses homologues des académies de Montpellier et de Toulouse -, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

P/O du président de la FELCO, Philippe Martel,

Marie-Jeanne Verny, mcf Occitan Université Paul-Valéry, co-secrétaire